dossier | marin Jeudi 12 mai 2022

PÊCHE

35

Pour lutter contre la pollution des océans, filets et engins de pêche passent au vert

Afin de limiter la pollution liée aux déchets plastique qui envahissent les océans, les filières pêche et conchyliculture se mobilisent pour écoconcevoir les engins de demain.

n peu partout sur le littoral français, des centres techniques et sociétés spécialisées travaillent sur la biodégradabilité des filets, chaluts et autres engins pour la pêche ou la conchyliculture. Les professionnels de la mer ont leur rôle à jouer pour limiter la pollution plastique des mers.

Selon une estimation de l'Académie des sciences des États-Unis, les débris d'engins de pêche rejetés en mer représenteraient, à l'échelle mondiale, près de 640 000 tonnes par an. C'est une part infime mais réelle de la pollution plastique des mers du globe, avec 16 millions de tonnes comptabilisées en 2016 et 37 millions prévues en 2040, selon une estimation du programme des Nations unies pour l'environnement.

En France, différents projets sont en place pour écoconcevoir des engins de pêche utilisant des matières en partie biosourcées, 100 % biodégradables et compostables. L'un des plus avancés est le projet Tefibio (tests de filets biodégradables, biosourcés et recyclables) lancé en 2019 par l'Office français de la biodiversité, le parc marin des estuaires picards et de la mer d'Opale et le From nord, avec comme partenaire technique Seabird, entreprise lorientaise spécialisée dans l'étude et la conception de matériaux biodégradables.

Premiers tests sur la sole en Manche

« La troisième campagne de tests se déroulera à partir de juin avec trois fileyeurs de Boulogne, Le Tréport et Fécamp, explique Marie Chauvel, sa dirigeante. Ce projet est une première mondiale. » L'enjeu consiste à confirmer la capturabilité et la résistance de ces trémails à soles conçus en monofilaments et en multi-monofilaments fabriqués par une filature portugaise, Cadihle & Santos. En parallèle, le parc marin des



Les filets biodégradables font quasiment l'unanimité auprès des pêcheurs, à condition qu'ils soient aussi pêchants que les filets traditionnels.

estuaires picards et de la mer d'Opale cherche à créer une filière de recyclage des futurs engins en fin de vie.

D'autres pistes sont suivies dans différents métiers : la définition d'un biofilet pour l'élevage de moules dans les Pays de la Loire (projet Reiplic pour réduction de l'impact des plastiques en conchyliculture), de coupelles à naissains d'huîtres en matériaux biosourcés et biodégradables, de cordage biodégradables et compostables (société Intermas), etc.

Franck JOURDAIN

Le projet Linc biomer prêt à décoller

La définition des matières entrant dans la composition de futurs cordages et filets biodégradables est au centre du projet Linc biomer, auquel participe la Coopération maritime (porteur) et la filature Le Drézen, coordinateur industriel des centres techniques et des universités. Labellisé pôle mer Bretagne Atlantique au début 2021, ce projet de 2,1 millions d'euros n'est toujours pas totalement financé. Mais le dossier devrait avancer prochainement. Il devait être présenté mi-mai à France filière pêche en réponse à un appel à projets. Selon Max Dufour, directeur général de Le Drézen, Linc biomer est considéré comme « stratégique » par les acteurs de la pêche en France.

Les pêcheurs prêts à utiliser de nouveaux outils

Dans le cadre du projet franco-britannique Indigo visant à promouvoir les engins de pêche biodégradables, près de 200 pêcheurs pratiquant tous les métiers (filet, chalut, casier, drague, ligne...) ont été interrogés des deux côtés de la Manche: 73 % d'entre eux disent vouloir « utiliser un filet biodégradable dans les mois à venir », mais 91,7 % veulent qu'il soit aussi pêchant qu'un engin conventionnel et 76,4 % qu'il soit aussi résistant. Pour le côté financier, 63,7 % des pêcheurs interrogés accepteraient de payer 1 à 10 % plus cher un filet biodégradable mais 83 % souhaiteraient une incitation financière pour l'utiliser.

